

La municipalité espère voir le dossier aboutir



Bernard Coquillat est confiant, les pompes devraient bientôt fonctionner. - SIGNOLET Claude

Dans les cartons depuis trois ans, la station-service tant attendue par les Entraînois devrait enfin être opérationnelle fin juillet. Pour le maire, Bernard Coquillat, ce sera enfin la sortie d'un tunnel administratif complexe.

La station-service pour juillet

Il y a maintenant quinze ans que les Entraînois sont contraints d'aller faire le plein à Bouhy, Ciez ou Sainpuits, aux heures d'ouverture, et beaucoup plus loin la nuit. C'est, en effet, en 2000 qu'Évelyne et Michel Adelard ont pris leur retraite et fermé leur garage et la dernière pompe locale.

L'idée de construire une station-service a commencé à hanter les esprits. Le projet, cher à Michel Paquette (maire depuis 2001, décédé en décembre), s'est confirmé lorsqu'il a été décidé de construire un atelier relais pour y implanter un garage sur une partie des 6.500 m² que possède la commune, devant le hall de chargement de l'ancienne gare.

Le garage ayant ouvert ses portes en mars 2013, les édiles ont pu aborder la seconde phase du projet, à savoir, la construction d'une aire de lavage et d'une station-service automatique, ouverte 7 jours sur 7 et 24 h sur 24.

Défense incendie et environnement

Les travaux sont achevés depuis plusieurs mois, mais le feu vert se faisait toujours attendre en raison de non-conformité concernant la défense incendie et la protection de l'environnement. La nouvelle équipe municipale et son maire, Bernard Coquillat, se sont attelés à la tâche pour débloquer le dossier.

Le 17 avril, une table ronde a réuni le sous-préfet, les représentants de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal), de la Direction départementale des territoires (DDT), du Siseen, de la Communauté de communes du Val du Saouzay et les élus locaux.

Après concertation, la commune mettra en place deux bâches de 120 m³ près des pompes, un poste de relevage pour évacuer les eaux usées après un éventuel incendie et une bêche de stockage d'une capacité de 240 m³ pour les récupérer. Une dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) a été sollicitée (60 %).

Dès la réponse et la validation d'un devis de 92.000 € par le Conseil municipal, la mise aux normes sera entreprise et pourrait être achevée pour la mi-juillet.

(article issu du JDC du 02/06/2015)